



Plobannalec. Un courrier de la Fédération des plaisanciers agace



Le président Michel Lucas, au fond, avec le secrétaire Philippe Le Moigne et Yves Guirriec, délégué au port, lors de l'assemblée générale de Ponton ar re coz, à Plobannalec (Finistère). | Ouest-France
Par Ouest-France

L'association Le Ponton ar re coz était réunie en assemblée, samedi à Plobannalec-Lesconil (Finistère). Un courrier de la Fédération des plaisanciers a agacé son président.

L'assemblée générale de l'association Le Ponton Ar Ré Coz a eu lieu samedi, à **Plobannalec-Lesconil (Finistère)** sous la présidence de Michel Lucas.

Outre les questions habituelles, un sujet a particulièrement été développé en fin de réunion. **Philippe Le Moigne**, secrétaire, a lu un courrier de **Jean Kiffer, président national de la FNPPSF** (Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France).

Des "méthodes d'un autre temps" Le courrier mentionne : « Nous avons attiré votre attention sur le fait que les marins pêcheurs professionnels, très souvent, **ne respectent pas la réglementation en vigueur**. Nous vous demandons de réaliser des photos de pêche illégale, d'étals de poissonniers vendant des espèces sous la taille ou autres délits constatés... »

Une attitude qui fait réagir fortement le président, Michel Lucas, qui dénonce « ces méthodes d'un autre temps, indignes des gens de mer ». L'approbation unanime de l'assemblée a été enregistrée.

Retrouvez l'article dans son intégralité dans l'édition *Ouest-France* Quimper en date du mardi 1er mars 2016 ou sur l' édition numérique.